



RETOUR D'EXPÉRIENCE

MOTS CLÉS

CHALEUR URBAINE ET SÉCHERESSE

AMÉNAGEMENT

Repenser les espaces urbains pour ramener de la verdure en ville



Elue en 2020, l'équipe municipale de Lure s'est appliquée à lutter contre les effets du changement climatique en multipliant les aménagements urbains pour favoriser les îlots de fraîcheur, améliorer la qualité de l'air ou encore renforcer la perméabilisation des sols.



La ville s'est notamment attachée à repenser l'îlot Saint-Martin, aux abords de l'église, en centre-ville. Cet espace qui intègre notamment un parking a totalement été repensé pour accueillir plus de végétalisation tout en conservant sa fonction de stationnement. Le site assurera une liaison douce jusqu'au centre-ville grâce à des cheminements cyclables et piétonniers. Après les études, les travaux ont débuté au premier semestre 2025 pour s'achever à l'automne 2025 avec les dernières plantations.

En parallèle, la commune engage d'autres aménagements destinés à renforcer la présence de la nature en ville à commencer par la végétalisation des six cours d'école. Alors que les opérations se sont achevées dans la première, une deuxième bénéficie de travaux en ce sens tandis que la construction d'un nouvel établissement scolaire permet de végétaliser une troisième école.

Lure a également entamé une renaturation de son centre-ville en concertation avec les habitants et les commerçants.



2 600 mètres carrés
sur l'îlot Saint-Martin



654 000 euros de coût prévisionnel
dont 523 000 euros de subventions



30 arbres plantés
en centre-ville



3 écoles végétalisées
sur 6 en projet

LES GRANDES ÉTAPES



L'équipe municipale élue avait pris l'engagement de renaturer la ville de Lure. Elle a ainsi suivi une formation autour de la problématique environnementale pour agir à son échelle. Les élus de Lure se fixent les objectifs suivants : **supprimer les îlots de chaleur, créer des îlots de fraîcheur et améliorer la qualité de l'air** dans un souci de santé globale.

En parallèle, la ville a souhaité **sensibiliser les habitants** afin de rendre plus concrète la transition écologique.

La commune s'approprie en complément les solutions d'adaptation fondées sur la nature, SafN, pour penser sa stratégie globale.



En février, une délibération du conseil municipal de Lure confie la réalisation d'un diagnostic concernant l'îlot Saint-Martin au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, CAUE de Haute-Saône. La ville souhaite en effet repenser cet espace de 2 600 mètres carrés situé derrière l'église. Il comprend alors une trentaine de places de parking ainsi qu'une surface imperméabilisée inutilisée.

Le CAUE a réalisé trois scénarios destinés à désimperméabiliser les surfaces et à ramener de la verdure



En parallèle des projets pour l'îlot Saint-Martin, la ville de Lure a lancé une étude sur la renaturation d'une première école à l'école élémentaire de la Libération.

Le projet intègre la plantation d'arbres et de vivaces, l'infiltration des eaux pluviales, la création d'habitats pour la faune, l'absorption de CO₂ et l'éducation des plus jeunes.

afin que les élus se positionnent sur celui qui répondait le mieux à leurs ambitions. L'environnement proche de l'îlot Saint-Martin comprend non seulement l'église mais aussi des habitations, une école, un centre social, l'ensemble au centre-ville. Le site assure également une liaison vers la place du marché tandis que les élus veulent améliorer ce cheminement.



Au premier trimestre, la commune de Lure débute les travaux de transformation de l'îlot Saint-Martin. Ils prévoient de rendre les revêtements plus perméables, de repositionner les 31 places de parking, de créer un espace vert avec des vivaces et autres espèces locales de végétaux peu gourmandes en eau et adaptées au climat du territoire. Les écoles et les habitants pourront profiter d'un nouvel espace vert équipé de bancs et de tables.

La liaison douce vers la place du marché intégrant un réseau cyclable et piétonnier doit être mieux identifiable.

Les travaux se sont achevés à l'automne avec les dernières plantations. La commune profite des travaux d'aménagement



En mars, la commune lance une consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'îlot Saint-Martin.

Elle initie également les réflexions autour d'un programme d'embellissement engagé dans le cadre de la redynamisation du centre-ville. En concertation avec les commerçants, la ville a installé de nouveaux bacs à fleurs dans les rues du centre-ville de Lure.

Une étude d'urbanisme paysager a également conduit à repenser les massifs et espaces végétalisés de l'avenue de la République afin de créer des îlots de fraîcheur.



Les élus de Lure définissent le projet final d'aménagement de l'îlot Saint-Martin et initient la consultation pour choisir les entreprises.

A l'école de la Libération, la plantation des derniers vivaces clôture les travaux de renaturation dans l'établissement. L'école maternelle de la Halle connaît à son tour les premiers travaux de végétalisation.

En centre-ville, la mairie a adopté la plantation d'une trentaine d'arbres pour créer un îlot de fraîcheur.



pour modifier les canalisations d'eau potable en sous-sol avec l'appui de la communauté de communes.

Cette même année, les travaux de renaturation de l'école maternelle de la Halle sont quasiment achevés, seules quelques plantes tapissantes restent à planter.



LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- ▶ Des élus engagés dans la transition environnementale
- ▶ Des partenaires techniques à l'écoute
- ▶ Des partenaires financiers pour concrétiser les projets
- ▶ Des habitants sensibilisés

La commune de Lure se transforme peu à peu de l'initiative de son équipe municipale qui s'est saisie de la question dès son élection en 2020. Appuyé par les services, ils ont construit un projet global intégrant à la fois des travaux de transformation et des travaux d'entretien pour mutualiser les coûts.

Pour penser la transformation de l'îlot Saint-Martin, la ville s'est associée les compétences du CAUE, un partenaire qui s'est montré à l'écoute de ses attentes et de ses objectifs. Le choix d'un interlocuteur à l'écoute et concerné s'est avéré essentiel pour permettre aux élus de définir au mieux leur projet.

Pour que son projet de végétalisation se concrétise, Lure a recherché les financements et subventions disponibles. Sur un budget estimé à 654 000 euros, elle garde un reste à charge d'environ 131 000 euros grâce au soutien du Conseil régional, du FEDER par le biais de son axe rural et du Fonds vert.

Les élus ont mis un point d'honneur à échanger avec les habitants et les commerçants dans le cadre des projets de renaturation du centre-ville et de l'îlot Saint-Martin.

« Adapter la ville au changement climatique, c'est compliqué. Il faut amener la communauté, la ville, les habitants dans une même direction en faisant changer les habitudes de chacun. Il faut penser des espaces verts différents de ce que l'on connaît. Nous devons changer la vision des choses car on ne peut plus raisonner comme hier. »

Pascal Gavazzi, adjoint au maire de Lure en charge de la transition écologique et des espaces verts.



LE BILAN

La ville s'est inscrite dans un PCAET, plan climat air énergie territorial.

Les travaux venant de se terminer, la commune de Lure n'est pas encore en mesure de tirer un bilan de ses nouveaux aménagements. Toutefois, Lure mesure actuellement la qualité de l'air afin d'évaluer l'impact de la renaturation de son cœur de ville et de la réduction du nombre de voitures.

Les aides financières accordées au projet ont largement contribué à sa réalisation mais les équipes insistent sur la complexité des dossiers et le temps nécessaire à leur réalisation. Pour mener à bien cette partie, la ville de Lure a pu solliciter les compétences de la communauté de communes du Pays de Lure.

Afin de mener à bien les travaux envisagés, les élus ont dû jongler entre les aspirations écologiques de la société et les enjeux patrimoniaux exprimés notamment par les architectes des bâtiments de France.

LES PERSPECTIVES

Lure réfléchit à transformer d'autres sites de son territoire en repensant l'urbanisme et la végétalisation.

Piloté par la communauté de communes du Pays de Lure, la gare de Lure est notamment au cœur de réflexions menées dans le cadre de l'amélioration des entrées de ville. Elle pourrait accueillir un pôle d'échange multimodal au cours du mandat 2026-2032. Le projet autour de la gare s'accompagnera également d'une revégétalisation de l'espace tout autant que son accessibilité.

La commune souhaite poursuivre le travail de végétalisation mené dans les écoles.

RESSOURCE POUR ALLER PLUS LOIN

Offre des solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN), ADEME
<https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/5340-offre-des-solutions-d-adaptation-fondees-sur-la-nature-safn.html>

PARTENAIRES



COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



FICHE RÉALISÉE PAR



JANVIER 2026

DANS LE CADRE DU GROUPE RÉGIONAL



CONTACT@CLIMATBFC.FR

